ALPES MARITIMES

COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze
le lundi 10 du mois de novembre à 19 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en Conseil, en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 3 novembre 2014

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 22
votants : 26
Absent : 1

PRESENTS : Romain BIANCHI / Alexandra RUSSO / Virginie GIMENEZ/ Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Francoise DAMILANO /Philippe JANIN/ Taoufik FATFOUTA/ Sonia CHAKROUNI / Jean-Luc CAMBRA/ Eddie DEGIOVANNI / Catherine DINI / Charles BEVACQUA/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC / VESTRI pierre/ GIMENEZ Jean-Marc/ Philippe MINEUR/ Monsieur Romain BIANCHI/ Melanie MORINI/ Nathalie DIGANI/ Gracienne DODAIN/ Serge DIGANI/ Marc LEROY/ José DRAGONI
PROCURATION : Christine DECORDIER à Alexandra RUSSO / Emmanuelle GAZIELLO à José DRAGONI / Sophie ESPOSITO à Romain BIANCHI / Delphine BOLLARO à Marc LE ROY.
Absent : Pierre VESTRI.
Secrétaire de séance : Mme Alexandra RUSSO.

OBJET : Comité des Œuvres Sociales du personnel :

Attribution d'une subvention

oooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

VU le courrier en date du 31 octobre 2014 de Madame Sylvie PEPPINO, Présidente du Comité des Œuvres Sociales du personnel de Drap sollicitant une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2014.

CONSIDERANT le fait que le Comité des œuvres sociales vient de se constituer.

CONSIDERANT la délibération du Conseil municipal autorisant la signature d'une convention entre la commune et le Comité des Œuvres Sociales.

Après avoir entendu le rapport de présentation,

IL EST DECIDE au Conseil municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 13 000 € au Comité des Œuvres Sociales du personnel de la ville, du CCAS, de la Caisse des écoles, de la Régie de l'eau et du SICTEU de DRAP au titre de l'année 2014.
Cette dépense sera inscrite en section de fonctionnement du budget 2014, imputée à l'article 6574.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP LES JOUR,
MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Robert NARDELLI
Le Maire de DRAP

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture
le : 12/11/14
et publication en mairie le : 12/11/14